

PE 72 : Redéploiement des maitres surnuméraires en REP+

Le Sgen-CFDT est très attaché au dispositif Plus de Maitres que de classes (PDMQDC), c'est pourquoi nous avons voté contre ce redéploiement en CTSD le 20 juin. Ces mesures ont été entérinées lors du CTSD du 27 juin, réuni à nouveau pour les derniers ajustements.

Le DASEN de Sarthe a proposé en CTSD le 20 juin, le redéploiement de 8 PDMQDC de cycle 2 en REP+ sur le nouveau dispositif « CP à 12 », et un certains nombre d'« ouvertures » de postes.

Les besoins en Sarthe sont de 18 postes :

- 8 postes REP+ redéployés (les collègues ne sont pas assurés d'enseigner en CP à 12, c'est le conseil des maitres qui décidera de la répartition)
- 10 postes (8 pris sur les moyens de remplacement, 2 postes de PMC lecture non pourvus en 1^{ère} phase du mouvement)

Au final, le redéploiement précipité à 3 mois de la rentrée 2017 pénalise les moyens attribués au dispositif PDMQDC et au remplacement.

Notre déclaration au CTSD du 27 juin :

« Le comité technique ministériel de l'Éducation nationale s'est réuni le mercredi 21 juin pour examiner un projet de décret relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Il en est prévu une application dès la rentrée 2017, c'est à-dire dans moins de 3 mois. Dans le même temps, d'autres mesures qui engagent fortement les personnels quant à leur mise en œuvre sont annoncées pour cette même rentrée. On met donc en forte tension l'ensemble du système éducatif et ses personnels. Pour le Sgen-CFDT, outre l'appréciation que nous portons sur le sens de ces mesures en matière de politique éducative, la précipitation dans l'élaboration et la mise en œuvre quasi immédiate des mesures ne peuvent que générer une forme de pression sur les personnels de toute catégorie et de tout niveau de responsabilité dans notre administration. Cela n'est pas acceptable et ne correspond aucunement à notre conception de la conduite du changement dans un service public de qualité et respectueux de ses personnels. Cela ne signifie pas que nous sommes opposés au changement mais bien que nous considérons qu'il doit être mené autrement. Concernant les rythmes scolaires, nous souhaitons notamment qu'il y ait a minima une harmonisation sur un territoire donné et pour cela le temps nécessaire de la réflexion.

Le Sgen-CFDT est très attaché au dispositif « Plus de Maitres que de classes », c'est pourquoi il a voté contre ce redéploiement en CTSD le 20 juin. Nous aurions souhaité le maintien du dispositif bien que nous considérons que la proposition de la DSDEN permette d'en préserver une partie sur le département de la Sarthe. Cette décision du nouveau ministre en accord avec les promesses de la campagne électorale qui proposait que les effectifs des CP en REP+ ne dépassent pas 12 élèves se prépare dans la précipitation pour les personnels et à moyens constants, sans ajout de postes dédiés pour la rentrée 2017, ce qui n'est pas acceptable.

La préparation de rentrée et le travail sur les projets pédagogiques sont donc marginalisés par l'énergie accaparée par la réflexion sur les rythmes scolaires, ou dans les écoles de REP+ par le redéploiement du dispositif « Plus de maitres que de classes ». Ce n'est

pas la conception d'un modèle de système éducatif prôné par nos deux organisations qui réclament moins d'injonctions et moins de verticalité dans la hiérarchie, et davantage de confiance donnée aux équipes et aux personnels pour organiser au mieux les apprentissages dans les écoles. »

Pour la rentrée 2017 en Sarthe, le bilan s'établit à :

- 23 ouvertures en classe
- 18 ouvertures de postes de remplaçants
- 26 fermetures en classe
- Les écoles de REP+ bénéficient de 18 classes supplémentaires

Retrouvez les dernières mesures [ici](#).